Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-200067247-20260421-2026_054-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

DELIBERATION N°2026/054

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 avril 2026

PLEYBEN CHÂTEAULIN PORZAY
Communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Conseil communautaire du mardi 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 21 avril, à 18 heures, le Conseil communautaire de Pleyben Châteaulin Porzay Communauté s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, au siège communautaire, à Châteaulin, sous la présidence d'Amélie CARO, Présidente

Conseillers en exercice :	44
Conseillers présents : *et Conseillers suppléés :*	**44**
Conseillers représentés (pouvoirs) :	**0**
Date de convocation dématérialisée (via IdélibRE) :	**15/04/2026**

- **Titulaires présent(e)s** :

CAST : Danielle CARIOU, Jacques GOUÉROU, Maurice JACQ
CHATEAULIN : Aurélien GARO, Jean-Pierre JUGUET, Gaël KERNEUZET, Jean-Christophe LE DOARÉ Gabriel MAOT, Marie PERENNES, Vinciane PERON, Valérie SCOARNEC KEROULLAS, Fabienne SENNEVILLE
DINEAULT : Odile CANQUETEAU, Jean-Marc CORNILLOU, Hélène POULIQUEN, Didier POUSSARD,
GOUEZEC : Sébastien DECAUDIN, Betty LEPINE
LANNEDERN : Pauline CARO
LE CLOITRE-PLEYBEN : Sandrine BALAY
LENNON : Mélina CHAUSSY, Ronan JEZEQUEL
LOTHEY : Aurélie MACACLIN
PLEYBEN : Amélie CARO, Marie-Paule LE DU, Patrick NEUMANN, Brigitte PAVEC, Patrice PERSON, Alain PORHEL
PLOEVEN : Didier PLANTÉ
PLOMODIERN : Joël BLAIZE, Gilles FEREC, Gwladys GOUDON, Laure-Anne KERISIT
PLONEVEZ-PORZAY : Jacques LE PAGE, Sylviane PENNANEAC'H, Alain PENNOBER
PORT-LAUNAY : Gaël CALVAR
SAINT-COULITZ : Jean-Yves HÉLIÈS
SAINT-NIC : Loïc LE BÉCHEC, Gilles MOLAC
SAINT-SEGAL : Frédéric DRELON, Isabelle LEJEUNE
TREGARVAN : Rémi CARPENTIER

- **Titulaires absents et représentés, ayant donné pouvoir**

- **Titulaires absent(e)s et/ou excusé(e)s :**

- **Secrétaire de séance** *(désigné(e) en application des articles L 5211-1 et L 2121-15 du CGCT)* **:**

LENNON : Ronan JEZEQUEL

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-200067247-20260421-2026_054-DE

N° 2026-054 : Election des Vice-Présidents de la CCPCP

Rapporteur : Mme Amélie CARO, Présidente

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment :

- l'article L. 5211-2 relatif à l'élection du Président et des membres de l'organe délibérant de l'EPCI,
- l'article L. 5211-10 relatif au nombre de vice-présidences et à la composition du bureau communautaire,

Il est rappelé la délibération n°2026-053 de la présente séance relative à la détermination du nombre de 9 vice-présidences de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

L'élection des vice-présidents répond aux règles du scrutin uninominal majoritaire à trois tours.

- Si, après deux tours de scrutin, aucun(e) candidat(e) n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.
- En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Il est proposé de procéder à l'élection du 1er Vice-Président.

Appel à candidatures

La Présidente invite les conseillers communautaires à faire acte de candidature au poste de 1er Vice- Président.

La candidature reçue est la suivante :

- M. Jean-Pierre JUGUET

Scrutin

La Présidente procède à l'élection du 1er Vice-Président.

- Mme Sandrine BALAY et M. Gilles MOLAC assurent les fonctions d'assesseurs.
- Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, se rapproche de la table de vote.
- Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins est immédiatement effectué.

Résultat du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 44
Nombre de suffrages déclarés « blanc » : 4
Nombre de suffrages déclarés nul (article L 66 du Code électoral) : 1
Nombre de suffrages exprimés : 39
Majorité absolue : 20

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Jean-Pierre JUGUET	38	Trente-huit
Jacques GOUÉROU	1	Un

- La Présidente déclare M. Jean-Pierre JUGUET, élu 1er Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.
- M. Jean-Pierre JUGUET, élu, est immédiatement installé dans sa fonction.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-200067247-20260421-2026_054-DE

Il est proposé de procéder à l'élection du 2ème Vice-Président.

Appel à candidatures

La Présidente invite les conseillers communautaires à faire acte de candidature au poste de 2ème Vice- Président.

La candidature reçue est la suivante :

- Mme Pauline CARO

Scrutin

La Présidente procède à l'élection du 2ème Vice-Président.

- Mme Sandrine BALAY et M. Gilles MOLAC assurent les fonctions d'assesseurs.
- Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, se rapproche de la table de vote.
- Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins est immédiatement effectué.

Résultat du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 44
Nombre de suffrages déclarés « blanc » : 3
Nombre de suffrages déclarés nul (article L 66 du Code électoral) : 1
Nombre de suffrages exprimés : 40
Majorité absolue : 21

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Pauline CARO	39	Trente-neuf
Amélie CARO	1	Un

- La Présidente déclare Mme Pauline CARO, élue 2ème Vice-Présidente de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.
- Mme Pauline CARO, élue, est immédiatement installée dans sa fonction.

Il est proposé de procéder à l'élection du 3ème Vice-Président.

Appel à candidatures

La Présidente invite les conseillers communautaires à faire acte de candidature au poste de 3ème Vice- Président.

La candidature reçue est la suivante :

- M. Jacques GOUÉROU

Scrutin

La Présidente procède à l'élection du 3ème Vice-Président.

- Mme Sandrine BALAY et M. Gilles MOLAC assurent les fonctions d'assesseurs.
- Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, se rapproche de la table de vote.
- Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins est immédiatement effectué.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-200067247-20260421-2026_054-DE

Résultat du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 44
Nombre de suffrages déclarés « blanc » : 5
Nombre de suffrages déclarés nul (article L 66 du Code électoral) : 0
Nombre de suffrages exprimés : 39
Majorité absolue : 20

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Jacques GOUÉROU	39	Trente-neuf

- La Présidente déclare M. Jacques GOUÉROU, élu 3ème Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.
- M. Jacques GOUÉROU, élu, est immédiatement installé dans sa fonction.

Il est proposé de procéder à l'élection du 4ème Vice-Président.

Appel à candidatures

La Présidente invite les conseillers communautaires à faire acte de candidature au poste de 4ème Vice- Président.

La candidature reçue est la suivante :

- M. Alain PENNOBER

Scrutin

La Présidente procède à l'élection du 4ème Vice-Président.

- Mme Sandrine BALAY et M. Gilles MOLAC assurent les fonctions d'assesseurs.
- Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, se rapproche de la table de vote.
- Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins est immédiatement effectué.

Résultat du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 44
Nombre de suffrages déclarés « blanc » : 6
Nombre de suffrages déclarés nul (article L 66 du Code électoral) : 0
Nombre de suffrages exprimés : 38
Majorité absolue : 20

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Alain PENNOBER	38	Trente-huit

- La Présidente déclare M. Alain PENNOBER, élu 4ème Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.
- M. Alain PENNOBER, élu, est immédiatement installé dans sa fonction.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-200067247-20260421-2026_054-DE

Il est proposé de procéder à l'élection du 5ème Vice-Président.

Fabienne Senneville donne procuration à Jean-Pierre JUGUET pour le reste de la séance.

Appel à candidatures

La Présidente invite les conseillers communautaires à faire acte de candidature au poste de 5ème Vice- Président.

La candidature reçue est la suivante :

- M. Joël BLAIZE

Scrutin

La Présidente procède à l'élection du 5ème Vice-Président.

- Mme Sandrine BALAY et M. Gilles MOLAC assurent les fonctions d'assesseurs.
- Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, se rapproche de la table de vote.
- Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins est immédiatement effectué.

Résultat du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 44
Nombre de suffrages déclarés « blanc » : 8
Nombre de suffrages déclarés nul (article L 66 du Code électoral) : 1
Nombre de suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Joël BLAIZE	35	Trente-cinq

- La Présidente déclare M. Joël BLAIZE, élu 5ème Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.
- M. Joël BLAIZE, élu, est immédiatement installé dans sa fonction.

Il est proposé de procéder à l'élection du 6ème Vice-Président.

Appel à candidatures

La Présidente invite les conseillers communautaires à faire acte de candidature au poste de 6ème Vice- Président.

La candidature reçue est la suivante :

- M. Jean-Marc CORNILLOU

Scrutin

La Présidente procède à l'élection du 6ème Vice-Président.

- Mme Sandrine BALAY et M. Gilles MOLAC assurent les fonctions d'assesseurs.
- Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, se rapproche de la table de vote.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-200067247-20260421-2026_054-DE

- Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins est immédiatement effectué.

Résultat du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 44
Nombre de suffrages déclarés « blanc » : 6
Nombre de suffrages déclarés nul (article L 66 du Code électoral) : 1
Nombre de suffrages exprimés : 37
Majorité absolue : 19

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Jean-Marc CORNILLOU	37	Trente-sept

- La Présidente déclare M. Jean-Marc CORNILLOU, élu 6ème Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.
- M. Jean-Marc CORNILLOU, élu, est immédiatement installé dans sa fonction.

Il est proposé de procéder à l'élection du 7ème Vice-Président.

Appel à candidatures

La Présidente invite les conseillers communautaires à faire acte de candidature au poste de 7ème Vice- Président.

La candidature reçue est la suivante :

- M. Frédéric DRELON

Scrutin

La Présidente procède à l'élection du 7ème Vice-Président.

- Mme Sandrine BALAY et M. Gilles MOLAC assurent les fonctions d'assesseurs.
- Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, se rapproche de la table de vote.
- Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins est immédiatement effectué.

Résultat du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 44
Nombre de suffrages déclarés « blanc » : 5
Nombre de suffrages déclarés nul (article L 66 du Code électoral) : 0
Nombre de suffrages exprimés : 39
Majorité absolue : 20

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Frédéric DRELON	39	Trente-neuf

- La Présidente déclare M. Frédéric DRELON, élu 7ème Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.
- M. Frédéric DRELON, élu, est immédiatement installé dans sa fonction.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-200067247-20260421-2026_054-DE

Il est proposé de procéder à l'élection du 8ème Vice-Président.

Appel à candidatures

La Présidente invite les conseillers communautaires à faire acte de candidature au poste de 8ème Vice- Président.

La candidature reçue est la suivante :

- M. Gaël CALVAR

Scrutin

La Présidente procède à l'élection du 8ème Vice-Président.

- Mme Sandrine BALAY et M. Gilles MOLAC assurent les fonctions d'assesseurs.
- Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, se rapproche de la table de vote.
- Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins est immédiatement effectué.

Résultat du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 44
Nombre de suffrages déclarés « blanc » : 9
Nombre de suffrages déclarés nul (article L 66 du Code électoral) : 0
Nombre de suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Gaël CALVAR	35	Trente-cinq

- La Présidente déclare M. Gaël CALVAR, élu 8ème Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.
- M. Gaël CALVAR, élu, est immédiatement installé dans sa fonction.

Il est proposé de procéder à l'élection du 9ème Vice-Président.

Appel à candidatures

La Présidente invite les conseillers communautaires à faire acte de candidature au poste de 9ème Vice- Président.

La candidature reçue est la suivante :

- M. Rémi CARPENTIER

Scrutin

La Présidente procède à l'élection du 9ème Vice-Président.

- Mme Sandrine BALAY et M. Gilles MOLAC assurent les fonctions d'assesseurs.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-200067247-20260421-2026_054-DE

- Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, se rapproche de la table de vote.
- Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins est immédiatement effectué.

Résultat du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 44
Nombre de suffrages déclarés « blanc » : 8
Nombre de suffrages déclarés nul (article L 66 du Code électoral) : 1
Nombre de suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Rémi CARPENTIER	34	Trente-quatre
Didier PLANTÉ	1	Un

- La Présidente déclare M. Rémi CARPENTIER, élu 9ème Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.
- M. Rémi CARPENTIER, élu, est immédiatement installé dans sa fonction.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

La Présidente de la Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay,

Amélie CARO

Le Secrétaire de séance,

Ronan JEZEQUEL

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L 5211-1 et L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Délais et voies de recours : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes territorialement compétent, situé Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte - CS 44416, 35044 RENNES CEDEX, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien http://www.telerecours.fr

Un recours gracieux peut également être exercé contre cet acte auprès de l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse. Toutefois, le silence gardé pendant 2 mois sur une réclamation vaut décision implicite de rejet.